

Grenoble, le 15 avril 2010

Résultats de l'exercice 2009 et chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2010

Digigram (Code ISIN : FR0000035784, Code Mnémo : DIG), l'un des premiers fournisseurs de produits et de systèmes audionumériques en réseaux professionnels, publie ses résultats de l'exercice 2009.

| En K€, IFRS | 2009 | 2008 |
|-----------------------------|---------|-------|
| Chiffre d'affaires | 5 343 | 7 517 |
| Résultat opérationnel | (1 690) | 59 |
| Résultat net Part du Groupe | (1 026) | 373 |

En 2009, le chiffre d'affaires de Digigram s'établit à 5,3 M€ contre 7,5 M€ à période comparable en 2008.

La politique commerciale offensive en 2009 sur les nouveaux produits n'a pas permis de compenser la baisse de l'activité historique cartes son. Fortement impactées par la crise, les Radios, clients finaux des solutions intégrant les cartes son de Digigram, ont enregistré une forte baisse de leurs revenus publicitaires (-15% en moyenne) et, par conséquent, décalé dans le temps leurs décisions d'investissements.

Pour autant, la rupture technologique que représentent les matériels et logiciels de Digigram dans l'Audio sur IP, les bénéfices qu'apportent ces produits aux Radiodiffuseurs devraient permettre à la société, le moment venu, de profiter pleinement de la reprise des investissements et de restaurer ainsi les conditions d'une croissance solide et durable.

Commentaires sur les résultats de l'exercice

Comme Digigram l'avait anticipé lors de sa dernière publication, l'exercice 2009 enregistre une forte baisse des résultats liée au recul significatif de l'activité et à une structure de charge inadaptée. Les économies significatives réalisées sur les postes de charges externes ont été insuffisantes pour compenser la perte importante de marge. La société affiche ainsi une perte opérationnelle de 1 690 K€ contre un gain de 56 K€ en 2008.

Le produit d'impôt s'élève à 711K€ dont 550 K€ générés par l'activation des déficits reportables de la période.

Le résultat net de l'exercice enregistre une perte de 1 026 K€ contre un bénéfice de 373 K€ en 2008.

Sur l'exercice, Digigram conserve toutefois une structure financière saine, affichant 4,3 M€ de fonds propres (65% du total du bilan) et caractérisée par un faible endettement et une trésorerie disponible de 1,8 M€.

Perspectives

Le 23 février dernier, la DUP a rendu un avis favorable sur un projet de réorganisation associé à un plan de licenciement et à un plan de sauvegarde afin d'ajuster la structure de charges au périmètre d'activité de la société.

Au-delà de la réduction importante des charges, ce projet inclut un positionnement stratégique sur une offre produits/solutions à plus forte valeur ajoutée, un rôle commercial renforcé du siège de Grenoble plus proche des clients ainsi qu'une simplification des processus opérationnels.

Hors charges de restructuration non récurrentes, le seuil du point mort est ainsi abaissé de 44% à 4,5 M€ contre près de 8 M€ auparavant. Les effets positifs de la réorganisation ne prendront leur pleine mesure qu'à compter du 2^{ème} semestre 2010, et ne devraient, par conséquent, ramener l'équilibre dans les comptes qu'à partir de 2011.

Philippe Delacroix, Président du Directoire, a déclaré : « *Cette réorganisation constitue une étape nécessaire afin d'assurer la pérennité de l'entreprise. Elle permettra, une fois mise en œuvre, d'abaisser sensiblement notre seuil de point mort, et de restaurer les conditions d'un retour durable à l'équilibre d'exploitation, tout en préservant nos compétences-clés et en renforçant notre efficacité et notre compétitivité. Dans ce contexte économique et social difficile, les membres du Directoire ont décidé de renoncer à leur rémunération variable au titre des années 2009 et 2010.* »

Fort de cette nouvelle structure allégée, d'une dynamique commerciale gagnante et d'équipes fortement mobilisées dans le projet d'entreprise, Digigram est confiant dans sa capacité de rebond sur un marché qui lui est favorable, en pleine mutation vers l'IP.

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2010

Au 1^{er} trimestre 2010, Digigram enregistre un chiffre d'affaires de 1,1 M€ contre 1,3 M€ à période comparable en 2009. L'activité du trimestre s'inscrit en ligne avec le point mort qu'a défini la société dans le cadre de sa nouvelle structure.

Projet de transfert sur Alternext

L'Assemblée Générale des actionnaires de Digigram qui s'est tenue le 24 février a approuvé le projet de transfert de cotation de ses titres du compartiment C de NYSE - Euronext Paris vers le marché de négociations Alternext. Elle a donné pouvoir au Directoire afin de réaliser ces opérations de transfert.

Sous réserve de l'approbation par le comité d'admission de NYSE Euronext Paris du projet de transfert, l'admission sur Alternext pourrait ainsi intervenir dans un délai minimum de deux mois après l'assemblée.

A propos de Digigram



Digigram s'impose comme un des premiers fournisseurs mondiaux de solutions audio-numériques en réseaux pour les marchés professionnels de la radiodiffusion (Broadcast) et de la diffusion du son dans les lieux publics (Public Address). La société développe des périphériques audio-numériques en réseaux, des cartes son et des logiciels de traitement audio.

Des solutions intégrant la technologie Digigram sont installées dans des milliers de systèmes de diffusion du son dans les lieux publics, dans la plupart des stations de radio / télévision, et de nombreux studios de production audio et vidéo - à travers le monde.

Digigram est cotée sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris (Code ISIN FR0000035784). Digigram dispose de filiales de vente en Amérique du Nord et en Asie.

Contacts

DIGIGRAM - Florence MARCHAL - Tél. : 04 76 52 47 47 - marchal@digigram.com

ACTIFIN - Alexandre Commerot - Tél. : 01 56 88 11 11 - acommerot@actifin.fr

www.digigram.com